

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00229 Numéro SIREN : 400 988 945 Nom ou dénomination : DISPARAM
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2018 sous le numéro de dépôt 5826

Greffe du tribunal de commerce de CAEN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/09/2018

Numéro de dépôt : 2018/5826

Déposant :

Nom/dénomination : DISPARAM

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 400 988 945

N° gestion : 1995 B 00229

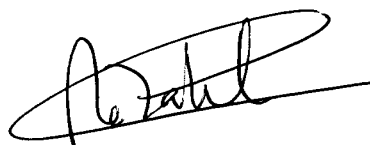


Plaquette annuelle

SNC DISPARAM

Exercice clos le 31/12/2017

POUR COPIE CONFORME



SNC DISPARAM

au capital de 1 600 €
centre commercial Les Forges
35760 ST GREGOIRE

Exercice clos le 31/12/2017

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
90 rue Charles Nungesser
29804 BREST Cédex 09



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15		15	15
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	138 470		138 470	147 599
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	17 086		17 086	20 371
Autres créances	49 245		49 245	59 436
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	229 351		229 351	232 683
Charges constatées d'avance (3)	3 111		3 111	4 745
TOTAL ACTIF CIRCULANT	437 263		437 263	464 834
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	437 278		437 278	464 849
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 600	1 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-68 648	-323 835
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-67 048	-322 235
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	66 192	86 789
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 367	298 789
Dettes fiscales et sociales	92 767	102 786
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		298 720
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	504 326	787 084
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	437 278	464 849
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	504 326	787 084
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 848 889		3 848 889	3 834 507
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	25		25	31
Chiffre d'affaires net	3 848 914		3 848 914	3 834 537
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				5 144
Autres produits			689	1 747
Total produits d'exploitation (I)			3 851 602	3 841 428
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 983 749	2 957 778
Variations de stock			9 129	8 649
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			355 945	351 682
Impôts, taxes et versements assimilés			27 234	31 187
Salaires et traitements			418 718	399 834
Charges sociales			117 850	113 278
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			7 532	4 095
Total charges d'exploitation (II)			3 920 156	3 866 503
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-68 554	-25 075
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			94	40
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			94	40
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-94	-40
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-68 648	-25 115



	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		298 720
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		298 720
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-298 720
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	3 851 602	3 841 428
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 920 250	4 165 263
BENEFICE OU PERTE	-68 648	-323 835
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	3 848 889	100.00	3 834 507	100.00	14 382	0.38
Coût d'achats marchandises vendues	2 992 878	77.76	2 966 427	77.36	26 451	0.89
MARGE COMMERCIALE	856 011	22.24	868 080	22.64	-12 069	-1.39
Production vendue	25		31		-6	-18.33
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	25		31		-6	-18.33
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	3 848 914	100.00	3 834 537	100.00	14 376	0.37
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	25		31		-6	-18.33
MARGE BRUTE GLOBALE	856 036	22.24	868 110	22.64	-12 074	-1.39
Autres achats et charges externes	355 945	9.25	351 682	9.17	4 262	1.21
VALEUR AJOUTEE	500 091	12.99	516 428	13.47	-16 337	-3.16
Subventions d'exploitation	2 000	0.05			2 000	
Impôts, taxes et verst assimilés	27 234	0.71	31 187	0.81	-3 953	-12.67
Charges de personnel	536 568	13.94	513 112	13.38	23 456	4.57
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-61 710	-1.60	-27 871	-0.73	-33 839	121.41
Reprises s/ charges et Transferts			5 144	0.13	-5 144	-100.00
Autres produits	689	0.02	1 747	0.05	-1 058	-60.57
Autres charges	7 532	0.20	4 095	0.11	3 438	83.95
RESULTAT D'EXPLOITATION	-68 554	-1.78	-25 075	-0.65	-43 479	173.40
Charges financières	94		40		54	134.75
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-68 648	-1.78	-25 115	-0.65	-43 533	173.34
Charges exceptionnelles			298 720	7.79	-298 720	-100.00
Résultat exceptionnel			-298 720	-7.79	298 720	-100.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-68 648	-1.78	-323 835	-8.45	255 187	-78.80



Désignation de la société : SNC DISPARAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 437 278 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 68 648 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15			15
ACTIF IMMOBILISE	15			15



Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 69 442 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 086	17 086	
Autres	49 245	49 245	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	3 111	3 111	
Total	69 442	69 442	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	30 913
Total	30 913

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 504 326 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345 367	345 367		
Dettes fiscales et sociales	92 767	92 767		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	66 192	66 192		
Produits constatés d'avance				
Total	504 326	504 326		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	66 192			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 65 588 Euros.

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	12 999
Dettes pr pour congés à payer	25 964
Charg soc pour congés payés	8 192
CET	3 196
Taxe apprentissage	2 466
Formation continue	3 860
Taxes grandes surfaces	10 866
Total	67 543



Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur multirisq avance	845		
Charges constatees d avance	2 266		
Total	3 111		



ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
26100000 - Titres de participation	15.00		15.00	15.00
	15.00		15.00	15.00
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15.00		15.00	15.00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
37750000 - Stocks de marchandises	138 470.00		138 470.00	147 599.00
	138 470.00		138 470.00	147 599.00
Avances et acomptes versés sur commandes Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
41055000 - TRD Conecs	1 261.35		1 261.35	
41100000 - Clients	431.74		431.74	1 919.71
41110000 - Tickets restaurants	15 392.69		15 392.69	18 451.33
	17 085.78		17 085.78	20 371.04
Autres créances				
40000000 - Fournisseurs	685.23		685.23	150.86
40960000 - Fournisseurs - emballages à rendre				1 862.41
40980000 - R.r.r. a obtenir & av non rec.	30 913.08		30 913.08	33 154.03
44567000 - Credit tva a reporter	6 805.00		6 805.00	2 286.00
44583000 - Remboursement de tva demandé	6 000.00		6 000.00	9 000.00
44584000 - Tva collectee a regulariser	16.74		16.74	15.22
44585000 - Tva deductible a regulariser	437.78		437.78	3 624.24
44586000 - Tva/factures non parvenues	2 098.38		2 098.38	2 930.27
44862100 - cvae	114.00		114.00	

Grant Thornton

16



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
45503000 - Profidis	603.54		603.54	603.54
46703000 - Cartes Cadeaux	163.65		163.65	
46764500 - Avantages encaissés fidélité crf	1 408.04		1 408.04	1 272.34
46870000 - Div-produits a recevoir				4 537.00
	49 245.44		49 245.44	59 435.91
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
51110000 - Espèces a l'encaissement	7 507.51		7 507.51	4 585.54
51120000 - Chèques à encaisser	690.71		690.71	412.22
51130000 - Cartes bancaires a l'encaissement	29 649.66		29 649.66	14 346.78
51140000 - Carte pass a l'encaissement	152.91		152.91	177.52
51150000 - Carte banc a l'encaissement	551.64		551.64	192.48
51200000 - Banque 1	188 518.54		188 518.54	210 536.89
53000000 - Caisse				151.13
53220000 - Fonds de caisse et coffre	2 280.00		2 280.00	2 280.00
	229 350.97		229 350.97	232 682.56
Charges constatées d'avance (3)				
48601000 - Assur multirisq avance	845.18		845.18	820.80
48606000 - Charges constatées d'avance	2 265.53		2 265.53	3 924.31
	3 110.71		3 110.71	4 745.11
TOTAL ACTIF CIRCULANT	437 262.90		437 262.90	464 833.62
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	437 277.90		437 277.90	464 848.62
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



PASSIF

	31/12/2017	31/12/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
10100000 - Capital	1 600.00	1 600.00
	1 600.00	1 600.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-68 647.90	-323 834.91
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-67 047.90	-322 234.91
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
45502000 - Carrefour proximité france	66 192.26	86 788.82
	66 192.26	86 788.82
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40000000 - Fournisseurs	332 367.84	280 668.54
40810000 - Fac non parv-fournisseurs	12 999.00	18 120.06
	345 366.84	298 788.60
Dettes fiscales et sociales		
42100000 - Personnel- remunerations dues	2 970.96	13 741.37
42700000 - Personnel - oppositions	1 164.27	160.00
42820000 - Dettes pr pour congés à payer	25 964.00	22 658.00
43100000 - Sécurité sociale	28 157.05	31 424.00
43150000 - Retraites et prévoyance	5 327.86	5 361.00
43151000 - Mutuelles employées	564.00	666.00
43820000 - Charg soc pour congés payés	8 192.00	7 160.00
44587000 - Tva/factures à établir		836.20
44700000 - Autres impôts, taxes, vers assm	39.00	388.40
44862000 - CET	3 196.00	3 360.00
44862100 - cvaé		74.00
44864000 - Taxe apprentissage	2 466.00	2 341.00

Grant Thornton

18



	31/12/2017	31/12/2016
44865000 - Formation continue	3 859.56	4 153.14
44867800 - Taxes grandes surfaces	10 866.00	10 463.00
	92 766.70	102 786.11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
46700000 - Autres cptes debit ou credit		298 720.00
		298 720.00
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	504 325.80	787 083.53
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	437 277.90	464 848.62
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	504 325.80	787 083.53
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



	France	Exportations	31/12/2017	31/12/2016
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
70710001 - Ventes exonérées	912.60		912.60	740.50
70710055 - Ventes à 5.50 %	3 030 127.67		3 030 127.67	3 009 912.45
70710070 - Ventes à 7 %	67 682.41		67 682.41	92 208.57
70711960 - Ventes à 19.60 %	756 721.83		756 721.83	739 611.90
70972000 - Ticket + magasin	-121.00		-121.00	-285.00
70974001 - Fidélité 5.5%	-6 202.60		-6 202.60	-7 488.58
70974002 - Fidélité 19.6%	-223.63		-223.63	-179.55
70974005 - Fidélité 7 %	-8.63		-8.63	-13.62
	3 848 888.65		3 848 888.65	3 834 506.67
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
70610000 - Prestations services n	24.91		24.91	30.50
	24.91		24.91	30.50
Chiffre d'affaires net	3 848 913.56		3 848 913.56	3 834 537.17

	31/12/2017	31/12/2016
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
74010000 - Subventions de frais de person	2 000.00	
	2 000.00	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
79110000 - Transf de charg frais de pers		147.03
79112000 - Transfert de charges entretien		2 249.00
79113000 - Transfert de charges fournisseur		1 000.00
79118000 - Transfert de cgarges fournisseur		1 748.00
		5 144.03
Autres produits		
75800000 - Prod. divers gestion courante	688.73	1 746.75
	688.73	1 746.75
Total produits d'exploitation (I)	3 851 602.29	3 841 427.95
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
60701000 - Achats 5,5%	2 337 577.75	2 289 968.47
60701500 - Achats 7.00%	52 560.78	71 853.61
60702000 - Achats 19,60%	612 039.75	608 186.37
60704000 - Achats exo	-238.23	1 883.92
60705000 - Achats emballages	2 166.20	
60870000 - Frais accessoires/mdises	46 315.42	48 850.24
60970000 - Ristournes	-2 433.16	-2 116.23
60971000 - Ristourne/achats et fidélité	-45 532.57	-42 755.25
60971500 - Ristourne/positionnement tarifaire	-18 706.99	-18 092.99
	2 983 748.95	2 957 778.14
Variations de stock		
60370000 - Var stocks marchandises	9 129.00	8 649.00
	9 129.00	8 649.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
60610000 - Fournit edf gdf	35 778.54	40 074.42
60611000 - Fournitures eaux	876.81	240.19

	31/12/2017	31/12/2016
60630000 - Petit materiel et outillage		433.46
60640000 - Fournitures administratives	2 063.31	1 020.19
60680000 - Autres matieres & fournir	4 452.04	5 720.80
60681000 - Sacherie	13 825.01	9 575.40
60682000 - Vetements de travail	102.90	209.55
61321000 - Loyers fonds de commerce	132 577.03	127 053.24
61360000 - Locations diverses	7 649.84	6 184.79
61553000 - Entretien constructions	6 952.30	8 988.78
61555000 - Entretien materiel	1 651.66	5 003.29
61557000 - Entretien matériel froid	5 510.98	6 216.02
61561000 - Maintenance et assistance	8 973.84	8 813.28
61562000 - Maintenance		239.00
61610000 - Primes assurances-multirisques	3 316.96	3 173.32
62140000 - Main d'oeuvre pretee	20 788.95	16 061.91
62261000 - Honoraires comptables	13 776.00	13 776.00
62270000 - Frais d'actes et contentieux	45.48	47.75
62285000 - Prestation fidelite		439.50
62286000 - Cotis.prog.fidelite	6 270.46	6 247.76
62289000 - Cotis franchise / affiliation	49 325.92	48 315.85
62310000 - Annonces et insertions	1 280.00	1 235.00
62360000 - Affiches et prospectus	2 481.82	1 671.21
62361000 - Distribution prospectus	1 067.92	802.39
62362000 - Affiches kit plv	4 257.26	1 640.65
62364000 - Affiches et plv fidélité	60.80	
62380000 - Publicité	3 571.61	3 461.00
62381000 - Divers pub	2 729.65	3 180.02
62385000 - Dons et pourboires	50.00	50.00
62500000 - Voyages déplacements	1 951.25	6 072.81
62560000 - Missions receptions	2 806.73	1 788.18
62600000 - Affranchissements	205.13	496.15
62601000 - Telephone	3 616.34	4 006.01
62750000 - Commis services bancaires	316.13	301.70
62751000 - Commissions cartes	9 777.76	9 705.18
62800000 - Autres ftures /serv exterieur	2 050.63	2 719.21
62801000 - Surveillance magasin	485.02	1 487.02
62804000 - Blanchisserie	976.02	1 134.28
62805000 - Prestations administratives	4 322.40	4 097.00
	355 944.50	351 682.31
Impôts, taxes et versements assimilés		
63120000 - Taxe d'apprentissage	2 466.00	2 341.00
63130000 - Taxe form profess. continue	5 105.04	6 652.96
63511000 - Cfe	3 263.00	5 520.00
63511500 - Contribution cvae	3 708.00	3 764.00
63700000 - Autres imp taxes diverses	1 854.72	2 412.62
63725000 - Taxe publicite	29.00	36.00
63780000 - Taxes grandes surfaces	10 808.00	10 460.00
	27 233.76	31 186.58
Salaires et traitements		
64110000 - Salaires bruts	365 239.96	356 293.74
64111000 - Remunerations gerants art 62 c	50 172.00	45 856.00
64120000 - Conges payes	3 306.00	-2 462.00
64145000 - Indemnités diverses		146.47
	418 717.96	399 834.21

Grant Thornton

21



	31/12/2017	31/12/2016
Charges sociales		
64510000 - Cotisations urssaf	90 714.12	89 716.45
64530000 - Cotisations caisses retraites	24 544.28	22 695.44
64550000 - Ch soc/prov cp	1 032.00	-778.00
64750000 - Medecine travail, pharmacie	1 559.40	1 644.00
	117 849.80	113 277.89
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
65160000 - Redevance sacem	286.25	286.43
65400000 - Pertes s/creances irrecouv.	167.44	152.21
65800000 - Charges div. gestion courante	7 078.63	3 656.09
	7 532.32	4 094.73
Total charges d'exploitation (II)	3 920 156.29	3 866 502.86
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-68 554.00	-25 074.91
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
66181000 - Interets autres dettes	93.90	40.00
	93.90	40.00
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	93.90	40.00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-93.90	-40.00
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-68 647.90	-25 114.91

	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
67180000 - Autres ch.except./prod gest		298 720.00
		298 720.00
Sur opérations en capital		



	31/12/2017	31/12/2016
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		298 720.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-298 720.00
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	3 851 602.29	3 841 427.95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 920 250.19	4 165 262.86
BENEFICE OU PERTE	-68 647.90	-323 834.91
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Grant Thornton

23



Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01/01/2017	et clos le	31/12/2017	Régime simplifié d'imposition	
Option pour la comptabilité simplifiée		TVA		Régime réel normal	X
Si option pour le régime normal de l'impôt sur le revenu, art. 209 D 8 (entreprises de transport maritime)					

A DÉSIGNATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de l'exploitant :	Adresse du domicile de l'exploitant :
SNC DISPARAM	
Adresse de la direction de l'entreprise :	Ancienne adresse en cas de changement :
centre commercial Les Forges	
35760 ST GREGOIRE	
SIRET	4 0 0 9 8 8 9 4 5 0 0 0 3 8

B DIVERS	Personne inscrite au répertoire des métiers (cochez la case)
Activités exercées : Supermarchés	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)	0	68 242
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
– Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①	b	
revenus nets exonérés (a – b)	c	
– Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ②	d	
	Total c + d	
3 Total	0	68 242
4 Bénéfice imposable (col. 1 – col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 – col. 1) ③		68 242

4bis Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)	e	
– Subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.	f	
– Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.		
5 Plus-values	taxées selon les règles prévues pour les particuliers ④	à court terme et à long terme exonérées ⑤
	à long terme différée de 2 ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) ④	à long terme imposables au taux de 12,8 % ④
	dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑥	

6 Exonérations et Abattements	
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	ZRR art. 44 quindecies ☐
ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐	Zone franche d'activités ☐
	Autres dispositifs ☐ ⑧
	Jeunes entreprises (JEI) ☐
	Zone de restructuration de défense (art. 44 terdecies) ☐
Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif (art. 244 quater W) ☐	Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur du logement social (art. 244 quater X) ☐
Exonération ou abattement pratiqué ⑦	sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,8 %
	sur le bénéfice

7 BIC non professionnels (2031Bis) ⑨	a - BÉNÉFICE	b - DÉFICIT	c - PLUS-VALUE
--------------------------------------	--------------	-------------	----------------

8 Régime des sociétés de personnes ⑩
Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.fr

Visa : CGA ☐	Viseur conventionné ☐
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
– du professionnel de l'expertise comptable : SA Grant Thornton Brest	
90 rue Charles Nungesser 29804 BREST Cédex 09	
– du conseil :	
– de l'association agréée :	
– N° d'agrément de l'AA :	
Tél. : 02.22.24.13.80	Télécopie :
Tél. :	Télécopie :
Tél. :	Télécopie :

Cegrid Group



[Signature]

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 BIS
2018

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice :
31/12/2017

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir annexes pages 4)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales 1	BIC «B» ou BIC non profes- sionnels «M» 2	Quote-part du bénéfice ou du déficit 3 à prendre en consi- dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle- ment à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
SAS CARREFOUR PROXIMITE FRANCE route de Paris 14120 MONDEVILLE	M	(67 559)	
SAS PROFIDIS 14120 MONDEVILLE	M	(682)	

Sociétés en commandite simple 4 montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 0

F FRAIS GÉNÉRAUX (FRAIS GÉNÉRAUX)

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles 1, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par
exercice: 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

1 Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.	Exercice
Montant des : { - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
SAS CARREFOUR PROXIMITE FRANCE
route de Paris 14120 MONDEVILLE FRANCE

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G GÉNÉRALITÉ CONCERNANT QUELLES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2014, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)	
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value 4

4 Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

H BIC NON PROFESSIONNELS

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalement			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c



[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC DISPARAM</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>centre commercial Les Forges 35760 ST GREGOIRE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 0 0 9 8 8 9 4 5 0 0 0 3 8</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
		Immobilisations en cours	AV	AW
		Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
		Prêts	BF	BG
		Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités		CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		
CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC DISPARAM		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 600)			DA	1 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(68 647)
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	(67 047)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	66 192
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	345 366
	Dettes fiscales et sociales			DY	92 766
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	504 325	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	437 277	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1G	504 325
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 848 888	FB		FC	3 848 888	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	24	FH		FI	24	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 848 913	FK		FL	3 848 913	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	2 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	688	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 851 602
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 983 748	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	9 129	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	355 944	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	27 233	
	Salaires et traitements*					FY	418 717	
	Charges sociales (10)					FZ	117 849	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	7 532	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 920 156
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(68 554)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	93	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	93	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(93)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(68 647)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



X

1

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise SNC DISPARAM		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 851 602	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 920 250	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(68 647)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	286	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SNC DISPARAM**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2			
								3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	15	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	15	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	15	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		1Ø		ØX		ØY	15	ØZ	
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK	15	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK	15	ØL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Exercice N clos le : 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [[col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC DISPARAM</u>										Néant ☒ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO						
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU		QV		QW		QX						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL						NM						N0	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP				SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SNC DISPARAMNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	TOTAL III		7B	TY	TZ
			7C	UB	UC
	Dont dotations et reprises	– d'exploitation	UE	UF	UD
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM				Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	17 085	17 085			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée* UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	15 357	15 357		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	114	114		
	Groupe et associés (2)	VC	603	603			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	33 170	33 170			
	Charges constatées d'avance	VS	3 110	3 110			
	TOTAUX		VT	69 441	VU	69 441	VV
RENOIS	(1) Montant des	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
		VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	345 366	345 366			
Personnel et comptes rattachés		8C	30 099	30 099			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	42 240	42 240			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW					
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	20 426	20 426			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	66 192	66 192			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	504 325	VZ	504 325		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	65 588	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			



Désignation de l'entreprise : **SNC DISPARAM**Néant ☐ *Exercice N, clos le :
31/12/2017**I. RÉINTÉGRATIONS****BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE**

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA				
		de son conjoint						WB				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX					
	Amendes et pénalités	WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7				
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN				
								WO				
								WR				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WQ	10 866		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	10 866		
II. DÉDUCTIONS												
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE												
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS	68 647	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WP				
	Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					WW				
	Produit net des actions et parts d'intérêts :		2A					XB				
								I6				
								WZ				
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									XA		
	Majoration d'amortissement*									ZY		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5		XD	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		XF	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF	Zone franche d'activité (44 quaterdecies)		XC			
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI			XG	10 460	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL												
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								TOTAL II	XH	79 107		
bénéfice (I moins II)								XI				
déficit (II moins I)								ZL				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									XJ	68 241		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	XO	68 241		



SNC DISPARAM

10 866



Désignation
SNC DISPARAM

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC DISPARAM</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SNC DISPARAM										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)						XQ	140 226			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	20 788			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	69 417			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)						ST	125 510			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	355 944			
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	6 971			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	20 262			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	27 233			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	324 358			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	376 812			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *						ØB	362 575			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	Plus-values à 15%	JK	Plus-values à 0%	JL			
			Plus-values à 19%	JM	Imputations	JC					
Groupe : résultat d'ensemble.		JD	Plus-values à 15%	JN	Plus-values à 0%	JO					
			Plus-values à 19%	JP	Imputations	JF					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩						
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪			(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAMNéant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
N-3			
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
N-3						
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2017		et clos le : 31/12/2017	
		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	3 848 913
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	3 848 913
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	688
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	2 000
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	2 688
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	2 983 748
Variation négative des stocks		OQ	9 129
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	215 717
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	50 379
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	7 532
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	3 266 506
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	585 095
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	585 095
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	3 848 913
Effectifs au sens de la CVAE		EY	16
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 7
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 1 7
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	16
Dont apprentis		YF	1
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



[Signature]

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 (1)
1

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 4 0 0 9 8 8 9 4 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC DISPARAM

ADRESSE (voie) centre commercial Les Forges

CODE POSTAL 35760 VILLE ST GREGOIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	100
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



[Signature]

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 4 0 0 9 8 8 9 4 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SNC DISPARAM

ADRESSE (voie) centre commercial Les Forges

CODE POSTAL 35760

VILLE ST GREGOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



DISPARAM

SNC au capital de 1.600 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) - Z.I. Route de Paris
400 988 945 RCS CAEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JUIN 2018

RESOLUTION AFFECTANT LE RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition de la gérance, décide de répartir la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2017, soit **(68.647,90) euros**, entre les associés au prorata de leur participation dans le capital social au 31 décembre 2017, soit :

- à CARREFOUR PROXIMITE FRANCE(67.961,42) euros
- à PROFIDIS..... (686,48) euros

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME

